

Inauguration du nouveau bâtiment provisoire pour l'Ecole professionnelle commerciale du CPLN

Une réalisation exemplaire

Mardi 16 novembre 2010 s'est tenue aux Jeunes Rives Est à Neuchâtel la remise des clés à l'Etat de Neuchâtel du nouveau bâtiment provisoire pour l'Ecole professionnelle commerciale (EPC) du CPLN. La cérémonie s'est déroulée en présence notamment des conseillers d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, Claude Nicati, chef du DGT, du directeur du CPLN Claude-Alain Vuille, et de nombreux invités. La réalisation de ce bâtiment provisoire constitue une étape préliminaire dans le projet d'aménagement du futur Microcity, dont l'ouverture est prévue en 2013.

Pour édifier l'imposant bâtiment Microcity, qui accueillera en 2013 douze chaires de l'EPFL, trois démolitions doivent impérativement être réalisées, à savoir celle de l'ancien collège de la Maladière, assumée par la Ville de Neuchâtel, et celle à charge de l'Etat de Neuchâtel des deux autres bâtiments sis rue de la Maladière 73 - où loge actuellement l'Ecole professionnelle commerciale (EPC) - et rue de la Maladière 71 - qui abrite les laboratoires de Neode.

Afin de pouvoir entreprendre la déconstruction des deux bâtiments susmentionnés en janvier 2011, il était indispensable de reloger temporairement l'EPC dans d'autres locaux - une solution de relocalisation a également été trouvée pour Neode.

Le Service des bâtiments de l'Etat a ainsi reçu mandat d'étudier la relocalisation de l'EPC sur plusieurs sites potentiels. Il est ressorti de l'analyse une unique solution envisageable à court terme, à savoir l'édification de locaux scolaires modulaires provisoires sur le site de l'ex-Panespo aux Jeunes Rives Est à Neuchâtel pour une durée de trois ans.

Au terme d'un appel d'offres ouvert fin mars 2010 selon la procédure des marchés publics, l'entreprise De Meeuw AG d'Oberriet (SG) a été retenue. Dès lors, demande de permis de construire, fouilles d'introduction, fondations sur l'esplanade ex-Panespo et montage de l'ossature en bois se sont succédé à un rythme très soutenu.

Un bâtiment construit en un temps record

Les travaux ont démarré début août et le bâtiment était sous toit le 8 septembre 2010. La pose du revêtement de façades et les aménagements intérieurs ont été achevés le 12 novembre 2010.

A relever que la construction d'un "pavillon provisoire" sur deux niveaux, comprenant 18 salles de classe, un secrétariat, un bureau de direction et une salle des professeurs en 14 semaines est un exploit peu courant. L'esprit de collaboration et le fort engagement des diverses entités concernées par cette opération est à saluer.

Ce mardi 16 novembre 2010, l'Etat de Neuchâtel s'est donc vu remettre officiellement les clés de ce bâtiment, dont le coût annuel de location s'élève à moins d'un million de francs.

Conformément aux exigences du permis de construire et vu le caractère provisoire de cet édifice, la déconstruction est programmée pour fin 2013.

Le déménagement de l'EPC - CPLN se déroulera à la fin de l'année 2010. Dès janvier 2011, 700 élèves, en formation duale, découvriront les nouveaux espaces mis à leur disposition.

Dans le respect des engagements et délais convenus, le bâtiment sis rue de la Maladière 73 pourra ainsi être livré à la démolition début 2011, tout comme celui de la Maladière 71.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Philippe Donner, architecte cantonal, tél. 032 889 44 65.

Neuchâtel, le 16 novembre 2010